

# Point d'étape

## Objectifs

## Pour l'entreprise :

- · disposer d'un outil permettant de mettre en mouvement le collaborateur et faciliter ainsi sa réflexion sur le contenu et les conditions d'une éventuelle mobilité ;
- · disposer d'un relais externe facilitant l'expression du collaborateur, tout en maîtrisant le processus ;
- répondre aux nouvelles obligations de la législation relative à la formation (DIF, entretiens professionnels) par le volet gestion de carrière, en développant l'employabilité du collaborateur.

### Pour le collaborateur :

- · prendre du recul pour mesurer les compétences développées au cours de son expérience, et identifier les compétences transférables ainsi que les diverses sources de motivation ;
- · disposer d'un lieu d'expression externe à l'entreprise et confidentiel;
- · identifier le contexte et les conditions de développement de ces compétences.

#### Déroulement:

· 3 entretiens.

## Durée préconisée :

· 6 à 7 semaines.

### Outil utilisé:

· GOLDEN.

## Ce qui fait notre différence :

- · Une démarche maîtrisée par l'entreprise qui :
  - déclenche le processus,
  - fixe avec le collaborateur les objectifs de ce travail,
  - bénéficie d'une restitution du travail lui permettant de poursuivre l'action avec l'intéressé.

## Conditions financières

### Nous consulter.

La facturation des honoraires s'effectue de la façon suivante :

· en totalité à l'issue du 1er entretien.

